

BREVES Education

→ Ce n'est pas nous qui le disons...

Quand un ancien ministre (de droite) juge la politique de ses successeurs

La réforme de la formation des enseignants, dite "masterisation", "est calamiteuse" et l'actuel ministre "Luc Chatel le sait",

« Supprimer les stagiaires est une idée de gestionnaire au petit pied. Cela fait gagner 15.000 postes, mais sur une seule année, ce qui ne règle rien au fond. C'est le type même d'une mesure cynique »

"Avec les actuelles suppressions de postes, on économise 500 millions d'euros par an. Cela plombe le ministre, empêche les réformes audacieuses et les économies sont annulées dans la seconde par d'autres décisions, comme la suppression de la pub à la télévision publique ou la TVA pour les restaurateurs, qui font perdre environ huit à dix fois plus que ce qu'on a économisé à l'éducation! ça vaut la peine?",

"Le fait est que ça ne rapporte pas grand-chose par rapport aux problèmes que ça pose",

...c'est Luc Ferry dans « le Monde » du 13 avril

→ Georges TRON, nouveau secrétaire d'Etat à la Fonction Publique

"Nous continuerons [en 2011..] d'appliquer strictement le principe du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux l'an prochain à la fonction publique d'Etat. Cela correspond, grosso modo, à 34.000 départs non remplacés", « Cette même règle va s'appliquer également aux opérateurs de l'Etat, comme les salariés de Météo-France, des musées, etc. Cela va se traduire en outre par le non remplacement de 2.000 postes en 2011, hors université.

Un passage en force au détriment de tous

Dès septembre 2010, la réforme dite de « mastérisation » supprimera toute formation professionnelle initiale pour les enseignants. Elle se fera au détriment des élèves, des enseignants stagiaires, des enseignants titulaires et des écoles. Elle aura des conséquences désastreuses sur les conditions d'exercice et d'affectation de l'ensemble des personnels.

Parents, enseignants, formateurs, universitaires, étudiants, stagiaires... (et même le syndicat des Inspecteurs d'Académie), tous les avis sont unanimes, TOUS, nous refusons la casse de la formation professionnelle des enseignants et exigeons l'abandon de cette contre réforme.

L'année 2010/2011 s'annonce catastrophique

A la rentrée, les stagiaires écoles, collèges lycées seront utilisés comme moyens d'enseignement quasiment à temps plein. Pendant les périodes de formation, le remplacement pourrait être réalisé par des étudiants en master, ainsi chaque classe verrait défilier plusieurs intervenants, 3 ou 4 sur l'année. Pour assurer « le compagnonnage », les IA et les recteurs font faire appel à des tuteurs ou maîtres d'accueil temporaire.

La résistance s'organise

Dans tous les départements, des résistances s'organisent (pétitions, motions..). Plusieurs IUFM et universités se sont engagés à ne pas mettre en place les nouveaux cursus de formation et pour certaines disciplines, à ne pas organiser les concours de recrutement. La Coordination Nationale Formation Des Enseignants (CNFDE) réunie le 10 avril en présence de la FCPE et des principaux syndicats appelle à refuser de mettre en place la réforme.

En Sarthe, 2 propositions

• Votation avant le 5 mai

A l'université du Maine, pour bloquer la réforme, le conseil d'administration s'était prononcé en décembre pour la non remontée des maquettes. Mais, pour ne pas tenir une action coupée des personnels et de la réalité nationale, les universitaires ont décidé d'organiser une votation de tous les personnels, formateurs et étudiants stagiaires.

Nous appelons à élargir cette consultation à tout le département, à organiser cette votation dans tous les établissements (écoles, collèges, lycées) et à faire remonter les résultats pour le 5 mai à l'IUFM.

Le bulletin de vote encartée dans ce bulletin donne toutes explications. La FSU vous appelle à participer massivement et à répondre NON à la question posée par l'Université

• Motion écoles / établissements à destination du Recteur et de l'IA

Soyons les grains de sable qui empêchent la réforme ministérielle de tourner rond ! Il ne s'agit pas de s'opposer à nos futurs collègues stagiaires, il s'agit de leur préserver une véritable formation. Nous publierons régulièrement sur le site de la FSU et dans les prochains bulletins la liste des établissements et des collègues qui s'engagent !

« Nous, enseignants de l'école / établissement souhaitons une véritable formation professionnelle et refusons d'assurer les fonctions de MAITRES D'ACCUEIL TEMPORAIRE (MAT) ou TUTEURS / PROFESSEUR référent »

Université du Maine

Formation des enseignants en 2010-2011

Votation*

- Le gouvernement réforme la formation des enseignants.
- Les conseils de l'Université du Maine et de la plupart des autres universités se sont exprimés contre les modalités de la nouvelle formation.
- La Conférence des Présidents des Universités s'est exprimée contre les modalités de la nouvelle formation.
- Les fédérations de parents d'élèves, les sociétés savantes, les syndicats étudiants, enseignants, les formateurs se sont exprimés contre les modalités de la nouvelle formation.
- Malgré cela, le gouvernement a publié le 7/1/10 les décrets d'application de la nouvelle formation.

Les universités doivent-elles ouvrir cette nouvelle formation ?

Les arguments « Pour », « Blanc » et « Contre » sont disponibles via le site <http://masterisation-univ-lemans.blogspot.com> et sur des documents à votre disposition à coté des urnes.

Cochez l'une des cases ci-dessous.

Oui	Blanc	Non
Je vote oui ! <input type="checkbox"/>	Je vote blanc ! <input type="checkbox"/>	Je vote non ! <input type="checkbox"/>

Modalités de vote et de dépouillement

* Votation organisée par des membres du CEVU, CS et CA de l'Université du Maine, soutenus par CGT-Educ, FCPE, FSU-Sarthe, SNCS, SNES, SNESUP, SNUIPP, NPA, UNEF, ...

Modalités de vote : toute personne de plus de 2 ans ½ est éligible ; une urne de référence sera disponible le 05/05/10 de 8h à 19h à l'IUFM du Mans ; pour voter dans cette urne il faut émarger (nom, prénom, adresse, s'engager sur l'honneur à ne voter qu'une fois et en son nom, et signer) puis insérer son bulletin ; le vote par correspondance est possible : télécharger le bulletin et la feuille d'émargement sur le site), les envoyer pour le 5/5/10 à JM Genevaux, Elu du CEVU, Université du Maine, av O Messiaen, 72085 Le Mans cedex 9) ; des urnes de collecte seront disponibles jusqu'au 05/05/10 en différents lieux et dates (voir le site web), les contenus des urnes de collecte est versé le 05/05/10 dans l'urne de référence.

Modalités de dépouillement : Il se fera le 5/5/10 à partir de 19h à l'IUFM du Mans, à la majorité relative.

